

Dossier de presse



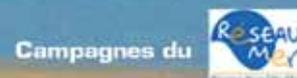
**Ensemble, agissons pour préserver la qualité des plages,
du littoral et des fonds marins en Méditerranée**



Vivre et respecter la mer Méditerranée au quotidien



Une autre manière de vivre la plage



Sommaire

Communiqué de presse : saison estivale 2014	2
Qui anime Écogestes Méditerranée et Inf'eau Mer ?	3
Adoptons les bons comportements, plus respectueux de l'environnement	4
Zoom sur les bilans 2013	5
Le réseau Mer	6
Les partenaires	7



Contacts presse

L'agence Mars

Florence Barra / Pascale Lami

Tél. : 04 91 59 87 50

florence.barra@agencemars.com

pascale.lami@agencemars.com



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Communiqué de presse

C'est l'été, la saison estivale est lancée !

Destination touristique incontournable de Provence-Alpes-Côte d'Azur, tout le littoral accueille, comme chaque année, jusqu'à 8 fois sa population habituelle !

De la Corse, en passant par la Côte d'Azur jusqu'à la Camargue, la mer, patrimoine commun qui s'offre à nous, subit les pressions de nos activités balnéaires et nautiques...

Pour profiter de l'été tout en étant responsable, une vingtaine de structures d'éducation au développement durable, sur les plages, au port ou en mer, rencontrent baigneurs et plaisanciers afin de leur proposer d'adopter des écogestes simples et respectueux du milieu marin par :

- des stands ludiques et éducatifs lors d'événements locaux et sur les plages pour informer un large public,
- des rencontres de plaisanciers, sur l'eau, afin de les sensibiliser sur l'impact des pratiques, à quai ou en mer, sur le milieu marin.

Cette action d'envergure, unique en France, mise en œuvre par Écogestes Méditerranée et Inf'eau mer depuis 12 ans sur le littoral méditerranéen de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, permet de nous interroger sur nos comportements...

et suscite l'envie de préserver des lieux de loisirs, uniques par leur beauté et leur biodiversité.

Clin d'œil sur quelques bons gestes de l'été !

Envie de subir les embouteillages pour aller se baigner ?



→ Choisir de se déplacer en transports en commun, en vélo ou marcher, c'est plus pratique et c'est déjà beaucoup.

Envie d'ancrer son bateau là où on veut ?

Plaisanciers, attention avant de mouiller.



→ Rechercher des zones sableuses et éviter les fonds couverts d'herbiers de Posidonie, source d'oxygène et de nourriture pour les espèces marines, c'est possible et c'est déjà beaucoup.

Envie de poser sa serviette de plage sur des mégots ou de faire des châteaux de sable avec ?

Tout mégot jeté par terre finira sa course en mer ou le long du littoral !



→ Garder ses mégots de cigarettes dans le paquet ou dans un sachet, c'est facile et c'est déjà beaucoup, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Envie de plonger pour découvrir les fonds marins ?



→ Observer les poissons, crustacés, coquillages et coraux sans les toucher ni les déranger, c'est simple et c'est déjà beaucoup.

Écogestes Méditerranée et Inf'eau mer, collectifs mis en œuvre par des structures d'éducation au développement durable et de gestionnaires de milieux, sont soutenus par des partenaires publics et privés. Pour mutualiser leurs efforts, ces deux collectifs sont regroupés au sein du Réseau Mer. Leurs objectifs sont partagés -réduire les impacts sur les milieux tout en favorisant leur accès au plus grand nombre- avec une période d'action sur le terrain auprès d'un large public de juin à septembre.



Sa mission : sensibiliser les usagers de la mer et plus particulièrement les plaisanciers le long du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En savoir + : www.ecogestes.com



Sa mission : informer et sensibiliser à l'environnement et à la gestion de la mer et du littoral, les usagers de la plage.

En savoir + : infeaumer.org

Qui anime Écogestes Méditerranée et Inf'eau mer ?

Sur les plages, au port ou en mer, en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, une vingtaine de structures d'éducation au développement durable et de gestionnaire de la zone côtière vont à la rencontre des usagers. Des stands ludiques sont proposés aux baigneurs sur les plages et lors d'événements locaux, tandis que les plaisanciers sont rencontrés directement en mer sur leur bateaux ou lors d'entretiens personnalisés au port.

Dans les Bouches-du-Rhône

- AIEJE (Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement)
- Ecoute ta planète
- Naturoscope
- Parc Marin de la Côte Bleue
- Parc Naturel Régional de Camargue
- Sensibilisation Protection Nature et Environnement (SPNE)



Dans le Var

- A.D.E.E (Association pour le développement de l'éducation à l'environnement)
- Environnement & Partage
- Les Mariolles de la Bleue
- Mer Nature
- Naturoscope
- Observatoire marin de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- Tremplin
- Parc National de Port Cros
- Ville d'Hyères



Dans les Alpes-Maritimes

- Centre de Découverte du Monde Marin (CDMM)
- Conseil Scientifique des Îles de Lérins
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Îles de Lérins & Pays d'Azur
- Méditerranée 2000
- SOS Grand Bleu

Corse

- U Marinu CPIE Bastia-Golo Méditerranée



Adoptons les bons comportements plus respectueux de l'environnement

→ Aller à la plage en transports en commun ou légers (vélo, roller, à pied...).



→ Trier ses déchets et les jeter dans des poubelles prévues à cet effet et privilégier l'utilisation de cendriers de poche (un mégot restera dans le sable près de 5 mois, bien plus que la saison d'été...).

→ Limiter l'utilisation des douches de plage, une par jour suffit et préférer une gourde plutôt qu'une bouteille d'eau minérale.



→ Utiliser un lait solaire plutôt qu'une huile pour limiter la dispersion d'un produit gras en surface (ces produits freinent toute photosynthèse sous l'eau).

→ Respecter les éléments naturels déposés le long des côtes (des abris pour la biodiversité).



→ Rechercher des zones sableuses pour préserver l'herbier de Posidonie : ancrer et relever son ancre à l'aplomb du bateau.

→ Préférer des produits d'entretien et des savons d'origine végétale ou écolabellisés mieux tolérés par le milieu naturel.



→ Utiliser les WC marins uniquement loin des côtes pour préserver les lieux de baignade de risques sanitaires.

→ Limiter sa pêche aux espèces et aux tailles autorisées. Observer les animaux sans les toucher ni les déranger.



→ Réduire sa consommation d'eau pour le rinçage du bateau (l'eau douce accessible ne représente que 1 % de l'eau sur Terre).

Zoom sur les bilans 2013

Rappel : les plages du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptent 800 km de côtes et celles de la Corse, 1 000 km.

Les structures animatrices ont mené près de 300 jours d'intervention à la rencontre des vacanciers et des habitants.

Au total, 36 communes du littoral sont concernées par ces actions de sensibilisation et près de 10 000 personnes ont été accueillies et renseignées pendant la période estivale 2013.

Pour être plus précis :

→ 54 ambassadeurs d'Écogestes Méditerranée ont navigué à la rencontre des plaisanciers. Informations, renseignements, distribution de kit anti-pollution, mais aussi réalisation d'une enquête sur les habitudes en termes d'environnement ont été menées auprès des plaisanciers. On note des comportements favorables, qui s'améliorent année après année au gré des interventions mises en place :

- Plus de la moitié (51 %) des bateaux rencontrés en mouillage est ancrée sur du sable (contre 48 % en 2012) tandis que moins d'un tiers (29 %) l'est sur l'herbier de Posidonie (40 % en 2012 et 33 % en 2009).
- 45 % des plaisanciers utilisent des produits d'entretien alternatifs, plus respectueux du milieu marin. Cette proportion reste stable par rapport aux années précédentes.
- 22 % des usagers ont déclaré n'utiliser en mer que de l'eau pour l'entretien courant du bateau.

→ les stands ludiques et informatifs se sont installés sur 72 plages du littoral Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse à la rencontre des vacanciers et habitants.

Information, éducation par le jeu, distribution de plaquette et enquête sur les habitudes des usagers ont été réalisées sur le terrain :

- 78,8 % des personnes sondées considèrent la plage propre, 31,4 % la trouve de plus en plus propre. Pour 74 %, une plage propre est une plage sans déchets mais avec des éléments naturels comme les feuilles de posidonie (ils étaient 70 % à le penser en 2009).
- 46,9 % des personnes sondées se rendent en voiture à la plage contre 28,1 % à pied. Ils étaient 50 % à utiliser leur véhicule en 2009.
- Les personnes interrogées reconnaissent les efforts entrepris par les communes en termes de gestion des eaux et sont prêts à en faire de même.
- Une bonne qualité des eaux de baignade dépend de stations d'épuration performantes pour 34,8 % des personnes interrogées et d'une bonne qualité des cours d'eau pour 22,8 %.
- 72,3 % des personnes interrogées juge la qualité de l'eau de baignade bonne et 16,7 % très bonne.
- 65,7 % des personnes sondées se déclarent prêtes à accepter la suppression des douches de plage pour gérer la ressource en eau lors des périodes de sécheresse.



Le réseau Mer

Suite aux 2^{èmes} Rencontres Régionales de la Mer en 2001, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a créé le Réseau Mer et assure son animation.

Ce réseau rassemble différents types d'acteurs : des associations et des structures de gestion de la zone côtière qui font de l'éducation au développement durable de la mer et du littoral, des représentants des institutions (services de l'État et collectivités locales), de la communauté scientifique, des professionnels des sports nautiques et du tourisme, des entreprises.

À travers la constitution de ce réseau est affirmée la nécessité de mutualiser les compétences et les moyens, pour des économies d'échelle et afin de gagner en cohérence, en efficacité et en qualité. Les objectifs et les actions qui découlent de ce rassemblement d'acteurs s'inscrivent dans une politique globale d'éducation au développement durable.

- **L'objectif est de faire évoluer les comportements et améliorer les processus de préservation du milieu littoral et marin, indissociable d'un développement socio-économique et culturel de qualité.**

Concrètement, il s'agit de :

- Informer et sensibiliser les publics sur la spécificité et la fragilité de ces espaces fortement fréquentés ;
- Contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs et des usagers du milieu marin à travers une pluralité d'approches environnementales ;
- Participer à l'éducation au développement durable des publics ;
- Être force de proposition auprès des décideurs.

La Charte du Réseau Mer présente l'ensemble des valeurs partagées par les membres de ce réseau. Elle est complétée par un document d'objectifs qui se veut être le document de référence pour les actions mises en place.

En savoir + : www.reseaumer.org

Pour suivre l'actualité du Réseau Mer : www.facebook.com/reseaumerpaca



Les partenaires

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Première région touristique de France, elle a inscrit son engagement en faveur du développement durable depuis plusieurs années. L'éco-tourisme est devenu l'une de ses priorités. Elle souhaite réaffirmer sa volonté d'accompagner la préservation des richesses naturelles en améliorant les comportements des citoyens sur son littoral et en mer, pour favoriser un développement économique de qualité. Ces campagnes répondent aux enjeux de la stratégie régionale de la mer et du littoral adopté par la Région. Partenariat régional, financier et technique.



établissement public de l'État

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Acteur public de référence, totalement dédié à la mise en œuvre de la politique de l'eau. Experte de l'eau au service des collectivités, des acteurs économiques et agricoles, elle a pour mission de les aider à la fois à utiliser l'eau de manière rationnelle et à lutter contre les pollutions et dégradations des milieux aquatiques. Elle apporte son soutien par des conseils, de l'animation, des actions de sensibilisation. Ses activités s'exercent à l'échelle des bassins hydrographiques Rhône-Méditerranée et de Corse. Partenariat régional, financier et technique.

La Région Provence-Alpes Côte d'Azur et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sont des partenaires régionaux financiers depuis 12 ans.



ADEME, partenaire régional et financier



Agence des Aires Marines Protégées, partenaire local et financier



Boule d'énergie, partenaire régional et financier



Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, partenaire local et financier



Communauté d'agglomération Var Esterel Maures Méditerranée, partenaire local et financier



Communauté de communes du Golfe de Saint-tropez, partenaire local, financier et technique



Conseil général des Bouches-du-Rhône, partenaire local et financier



Conseil général du Var, partenaire local et financier



DREAL Corse, partenaire local et financier



DREAL PACA (DIREN), partenaire régional et financier



Fond FEDER (Europe), partenaire local et financier



Fondation VEOLIA, partenaire local et financier



Groupe SEMIS, partenaire local et technique



Haleco, partenaire local et technique



H2O2, partenaire local et financier



Iléo Porquerolles, partenaire local et technique

Les partenaires



Lyonnaise des Eaux, partenaire régional, local et financier



Métropole Nice Côte d'Azur, partenaire local et financier



Parc National de Port-Cros, partenaire local, financier et technique



Parc National des Calanques, partenaire local et technique



Parc Naturel Régional de Camargue, partenaire local et financier



Port-Fréjus, partenaire local, technique et financier



Radio Vinci Autoroutes, partenaire régional et technique



TLV-TVM, partenaire local et technique



Union des Ports de Plaisance PACA, partenaire régional et technique



Veolia propreté, partenaire régional et financier



Ville d'Antibes, partenaire local et financier



Ville de Bandol, partenaire local et financier



Ville de Cannes, partenaire local et financier



Ville de Cap d'ail, partenaire local et financier



Ville de Châteauneuf-les-Martigues, partenaire local et financier



Ville de Ensues-la-Redonne, partenaire local et financier



Ville de Hyères, partenaire local, technique et financier



Ville d'Istres, partenaire local et technique



Ville de l'Île Rousse, partenaire local et financier



Ville de La Ciotat, partenaire local et technique



Ville de La Seyne-sur-mer, partenariat local, financier et technique



Ville du Lavandou, partenaire local et financier

Les partenaires



Ville de Mandelieu, partenaire local et financier



Ville de Marignane, partenaire local et technique



Ville de Marseille, partenaire local et financier



Ville de Martigues, partenaire local et financier



Ville du Pradet, partenaire local et financier



Ville de Rognac, partenaire local et technique



Ville du Rove, partenaire local et financier



Ville de Saint-Jean Cap Ferrat, partenaire local et financier



Ville de Saint-Raphaël, partenaire local, technique et financier



Ville de Saintes-Maries de la Mer, partenaire local et financier



**SANARY
SUR-MER**

Ville de Sanary-sur-Mer, partenaire local, technique et financier



Ville de Six-Fours, partenaire local et financier



Ville de Théoule-sur-Mer, partenaire local et financier



Ville de Toulon, partenaire local et financier



Ville de Vallauris-Golfe-Juan, partenaire local et financier



Ville de Vitrolles, partenaire local et technique